



Le Saint-Siège

*Discours à l'ambassadeur de CHINA,
S.E.M. Raymond R.M. TAI**

4 octobre 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir au Vatican pour la cérémonie de présentation de vos Lettres de Créance qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Chine près le Saint-Siège. Je vous remercie des salutations cordiales que vous m'avez transmises de la part du Président, S.E. M Lee Teng-hui, auquel je présente mes meilleurs vœux pour son nouveau mandat.

Vous avez fait référence au troisième millénaire, au cours duquel les chrétiens célébreront le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ. Cet événement revêt une signification importante pour tous les membres de l'Église, et particulièrement pour ceux appartenant à la grande famille chinoise, que je porte toujours de façon spéciale dans mon cœur. Mais le Jubilé de l'An 2000 revêt une importance qui va au-delà de la communauté chrétienne et qui touche toute la famille humaine: les vérités et les valeurs de l'Évangile jouent un rôle fondamental dans la promotion des principes moraux et des concepts sociaux qui sont au cœur du débat actuellement en cours dans presque toutes les sociétés et les cultures en ce qui concerne l'orientation future que l'humanité devrait prendre.

2. Dans mon discours à l'Assemblée générale des Nations unies, l'an dernier, je notais qu'«au seuil d'un nouveau millénaire, nous sommes témoins d'une accélération globale extraordinaire de la recherche de la liberté qui est l'un des grands dynamismes dans l'histoire de l'homme» (5 octobre 1995, n. 2). Les hommes et les femmes de chaque culture ont une conscience de plus en plus claire de leur dignité inestimable en tant qu'êtres humains et ils demandent à occuper une place dans la vie sociale, politique et économique qui corresponde à cette dignité.

En effet, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, signée par les Nations unies en 1948, demeure l'une des expressions les plus hautes de la conscience humaine de notre époque, et dans chaque partie du monde, les personnes font appel à ce document pour soutenir leurs revendications visant à participer plus pleinement à la vie de la société. La lettre et l'esprit de cette Déclaration ont reçu une confirmation solennelle lors du Sommet mondial pour le Développement social, qui a eu lieu à Copenhague en mars 1995, lorsque les chefs d'État et de gouvernement s'engagèrent à adopter «une vision politique, économique éthique et spirituelle du développement social fondée sur la dignité humaine, les droits humains, l'égalité le respect, la paix, la démocratie, la responsabilité et la coopération mutuelles, ainsi que le plein respect des différentes religions, des valeurs éthiques et des cadres culturels des peuples» (Déclaration de Copenhague, n. 25).

3. C'est dans ce contexte que la communauté politique et l'Église, tout en demeurant mutuellement indépendantes, peuvent - chacune selon sa nature propre - servir la vocation personnelle et sociale des mêmes êtres humains (cf. *Gaudium et spes*, n. 76). L'Église reconnaît volontiers que sa mission n'est pas d'ordre politique, économique ou social, mais d'ordre religieux. Par conséquent, elle n'est liée à aucune forme de culture humaine, ni à aucun système politique, économique ou social. En même temps, «de cette mission religieuse découlent une fonction, des lumières et des forces qui peuvent servir à constituer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine» (ibid., n. 42). En raison de son universalité, l'Église peut créer un lien très étroit entre les diverses communautés humaines, pourvu qu'elles lui fassent confiance et qu'elles lui reconnaissent une liberté authentique dans l'accomplissement de sa mission (ibid.). A cet égard, je reconnais avec joie que dans votre pays, l'Église jouit de cette liberté, une liberté qui permet à la communauté catholique d'œuvrer pour le bien commun de façon spécifique, c'est-à-dire en promouvant la vérité, la justice et la solidarité. Tous les catholiques chinois sont impatients d'apporter leur contribution à cette mission de service. Leur seul désir est de jouir de la liberté, de contribuer au progrès spirituel et matériel de leurs frères et sœurs et de leurs concitoyens. Je prie ardemment pour que le peuple chinois tout entier ait confiance dans l'Église, tout comme l'Église est certaine qu'ils joueront un rôle indispensable pour servir la cause de la paix et du développement, au profit de toute la famille humaine.

Excellence, alors que vous commencez votre mission en tant que Représentant diplomatique de la République de Chine près le Saint-Siège, je vous assure de la pleine coopération des différents bureaux de la Curie romaine. Je souhaite et je prie pour que votre service ici renforce davantage encore les liens qui existent entre nous. Je vous souhaite tout le bonheur personnel dans l'accomplissement de votre noble tâche, et sur Votre Excellence, ainsi que sur vos concitoyens, j'invoque les Bénédiction abondantes de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.42 p.6.

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana